Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 75 (1946)

Heft: 8-9

Rubrik: Les cours agricoles pour instituteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

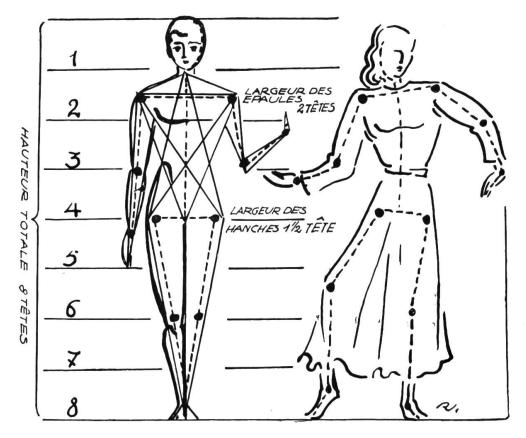
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



- I. à la récréation,
- II. au marché,
- III. la résurrection de la fille de Jaïre,
- IV. Berthold IV demande l'hospitalité au bûcheron.

3. Décoration :

- a) une bordure avec un animal stylisé, une bordure avec une fleur stylisée, une bordure avec un objet, une bordure avec des jouets;
- b) un jeu de fonds avec semis de fleurs, un jeu de fonds à rayures ou losanges et motifs.

Le travail sera présenté sur feuilles détachées, format 21/30 environ.

Les esquisses d'après nature seront exécutées au crayon, sans ombres. Tous les autres travaux doivent être exécutés au trait et au crayon de couleur.

Dans la préparation de ces travaux, il faut tenir compte de leur exécution au tableau noir et de leur utilisation dans les leçons à donner aux élèves.

Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser à M^{11e} Rio, Ecole secondaires de jeunes filles, Gambach, Fribourg, jusqu'au 10 juillet 1946.

Les cours agricoles pour instituteurs

La Direction de l'Instruction publique, d'entente avec le Département de l'Agriculture, va organiser à nouveau, dès cette année, des cours agricoles destinés aux instituteurs chargés des cours complémentaires à la campagne.

Que seront ces cours agricoles ? Quel but va-t-on leur assigner ? Les rapporteurs de la question mise à l'étude pour la récente réunion de la S. F. E., à Estavayer, ont heureusement abordé ce problème. Si je voulais préciser leur

pensée, je dirais qu'ils souhaitent, avec tous les rapporteurs d'arrondissements, que ces cours ne tendent pas à faire de nos instituteurs des spécialistes agricoles.

Après la discussion du rapport, M. le Conseiller d'Etat Piller confirma le point de vue des maîtres, se déclara franchement partisan de cours agricoles, mais à la condition de ne pas les séparer de la culture générale; ils ne doivent pas former des « techniciens agricoles ». Cette idée fort juste de M. Piller est partagée par M. Quartenoud, Directeur de l'Agriculture, et par tout le corps enseignant.

Le point de vue général est donc bien celui-ci : nos maîtres de la campagne doivent être préparés à donner un enseignement agricole sérieux, mais général et sans spécialisation poussée, sans transformer nos cours complémentaires ruraux en écoles professionnelles.

Les cours postscolaires ne remplaceront jamais une école d'agriculture, installée et outillée complètement et avec des professeurs spécialisés. Les cours donnés dans nos villages seront forcément généraux, fragmentaires ou incomplets. L'expérimentation y sera sans doute réduite.

Mais je vois, à ces cours agricoles, d'autres avantages que ceux procurés par une simple et sèche instruction professionnelle; j'y vois surtout des avantages moraux et éducatifs. J'affirme d'abord que ces cours faciliteront singulièrement le recrutement des élèves de l'Ecole d'agriculture. S'ils sont bien donnés, par des instituteurs conscients de leur tâche, ils ne manqueront pas d'éveiller chez nos jeunes gens l'appétit d'en savoir plus long. Les cours complémentaires, tout en donnant une formation paysanne, deviendraient ainsi une véritable préparation à l'Ecole d'agriculture. J'en fournis une preuve. Le Directeur de l'Ecole d'agriculture de Schwanz, dans un rapport jubilaire paru en 1938, relève le travail fructueux qui se fait dans les cours complémentaires agricoles : « Ces cours préparent les jeunes paysans à leur métier d'une façon particulièrement heureuse, et les anciens élèves de ces cours sont dans la règle ceux qui suivent les cours d'hiver des écoles d'agriculture. »

Bien mieux encore, si le maître sait apporter à son enseignement agricole des qualités d'éducateur; s'il aime la terre et la vie campagnarde, il cultivera dans l'âme et le cœur de ses grands élèves la vocation paysanne et contribuera pour sa part à retenir la jeunesse au village. Mais qu'on me comprenne bien : on ne peut faire aimer la terre qu'à la condition de l'aimer profondément soi-même. Il ne s'agit pas seulement d'un simple enseignement agricole où il suffit d'être précis, méthodique, ingénieux et patient, mais d'une véritable culture morale, où chaque parole et chaque geste doivent être appuyés par une conviction profonde de l'âme du maître. Si j'ose dégager et formuler une vérité qu'entrevoient tous ceux qui suivent de près l'évolution de nos populations rurales, je dirai que l'instituteur, à l'école complémentaire du village, ne peut-être éducateur dans le sens de la terre que s'il la voit, la connaît et l'aime avec des yeux et un cœur de paysan.

Il nous faut donc des instituteurs à l'âme paysanne. Comment les recruter et les former? Ce sera là, précisément, le but des cours agricoles que l'on destine aux maîtres des cours complémentaires à la campagne.

On voit maintenant combien l'idée de M. Piller, Directeur de l'Instruction publique, est judicieuse. Pour fixer et exalter la vocation du jeune paysan, il ne suffit pas de lui donner des notions de science agricole, si bien enseignée

qu'elle soit, et adaptée aux travaux des champs. La science agricole seule ne cultive pas les racines profondes de la vocation paysanne. Notre devoir envers la terre est multiple et il s'en faut qu'il soit tout dans un simple enseignement agricole.

E. Coquoz.

Réalisations de l'Ecole fribourgeoise

Le printemps 1946 a donné au corps enseignant fribourgeois l'occasion de plusieurs rencontres fructueuses qui auront une répercussion bienfaisante sur la vie scolaire de notre pays.

Il y eut d'abord, du 23 au 26 avril, les journées d'études pour les professeurs de l'enseignement secondaire. Pendant trois jours, ils se sont réunis dans l'auditoire *B* de l'Université pour entendre les directives de M. le Directeur de l'Instruction publique et exposer librement leurs opinions.

Conférences et discussions ont porté sur les thèmes suivants : le but de l'école, les conditions actuelles dans lesquelles il se réalise, le sens de l'enseignement secondaire, le rôle des différentes branches d'enseignement dans la formation humaniste que donne l'école secondaire, la psychologie de l'adolescence, la personnalité du maître d'école, la conception chrétienne de la vie.

Ces journées ont été suivies avec une grande attention; plus de 150 personnes répondirent à l'invitation qui leur avait été faite. A la fin de la dernière séance, M. Jordan, professeur au Collège St-Michel, fut chargé par ses collègues d'exprimer les remerciements de l'assemblée à M. le Conseiller d'Etat Joseph Piller, Directeur de l'Instruction publique, organisateur infatigable du cours. Nous nous faisons un plaisir de publier ses paroles; elles traduisent excellemment les sentiments des maîtres de nos écoles secondaires.

Monsieur le Directeur de L'Instruction publique,

Au nom de tous mes collègues, je vous exprime la plus profonde gratitude pour tout le dévouement que vous avez montré à la cause qui nous est chère : l'instruction et l'éducation de notre jeunesse fribourgeoise.

Un certain nombre d'entre nous, et surtout ceux qui, pour une raison ou une autre ont été empêchés d'y participer, auraient préféré que ces conférences fussent placées à la fin des grandes vacances. Hélas! les circonstances ne l'ont pas permis. Les absents regretteront sans doute de n'avoir pu en bénéficier.

Ces trois journées ont été en quelque sorte une retraite, retraite salutaire, féconde. Vous nous avez rappelé, Monsieur le Conseiller, avec une ardente conviction et non sans humour, les exigences, la grandeur, la noblesse de notre vocation, comme aussi les difficultés de notre tâche dans les circonstances actuelles. Vous avez précisé le rôle de l'enseignement secondaire fribourgeois, à savoir de former des hommes cultivés, des citoyens dévoués, des chrétiens convaincus. Vous nous avez donné l'occasion d'échanger nos points de vue sur la formation humaniste comme sur l'importance de certaines branches.

Nous avons tous été enchantés de cette première prise de contact entre maîtres secondaires. Nous avons retrouvé des amis, d'anciens camarades d'études, et raffermi les liens d'affection qui nous unissent à eux. Nous avons aussi fait